13.11.2026 – NON à la modification de la loi sur le matériel de guerre – PSJ, Les Vert-e-s, CS-POP, PCSI, Syndicat des services publics, Union syndicale jurassienne

NON à la modification de la loi sur le matériel de guerre

La nouvelle loi supprime des règles fondamentales encadrant l'exportation des armes suisses et trois éléments interpellent : Les « déclarations de non-réexportation » seraient pratiquement supprimées. Cela signifie que le matériel de guerre suisse pourrait être réexporté sans autorisation préalable de la Suisse et parvenir à des Etats tels que le Soudan ou Israël, alors que ceux-ci n'ont pas le droit d'acheter des armes directement en Suisse.

L'interdiction d'exporter directement des armes vers des pays en guerre serait levée pour 36 Etats.

Le Conseil fédéral pourrait à tout moment contourner les critères d'autorisation figurant dans la loi pour les exportations d'armes, notamment la protection des droits humains, sans aucun contrôle du Parlement et de la population

La Suisse disposerait ainsi des règles les plus laxistes de l'Europe en matière de transferts d'armes.

Les armes ne sont pas des biens comme les autres et les règles doivent être en cohérence avec notre politique étrangère et de neutralité. La Suisse doit continuer à œuvrer à la promotion de la paix plutôt que d'armer les pays en guerre.

Les partis et syndicats suivants vous recommandent de voter NON à un projet dicté par le lobby de l'armement.

La paix et les droits humains ne sont pas négociables.

Parti socialiste jurassien, Les Vert.e.s, CS-POP, PCSI
Syndicat des services publics, Union syndicale jurassienne